

Vertraulich

## VERHANDLUNGSPROTOKOLL

der 18. Sitzung des Bundesrates  
vom 27. Mai 1992

---

In Abwesenheit von Bundespräsident Felber, der sich im Berner Inselspital einem chirurgischen Eingriff unterziehen muss, wird die Sitzung durch Vizepräsident Adolf Ogi geleitet. Dieser bringt die besten Wünsche des Rates für eine baldige Genesung des Bundespräsidenten zum Ausdruck. Er bittet zudem Bundesrat Delamuraz, dessen Gattin ebenfalls die besten Genesungswünsche des Rates zu überbringen.

Vizepräsident Ogi teilt mit, dass auf Wunsch von Bundesrat Stich zu Beginn der Sitzung der Präsident des Direktoriums der SNB, Markus Lusser, die Frage der Vertretung der Schweiz bei den Bretton-Woods-Institutionen erläutern wird. Der Rat ist einverstanden, wird aber diese Frage ohne Präsenz von Auswärtigen diskutieren und entscheiden.

Vertretung der Schweiz  
bei den Bretton-Woods-Institutionen

Die Bundesräte Stich und Delamuraz erläutern dem Rat die eingebrachten Anträge. Im Gouverneursrat des Internationalen Währungsfonds sind die Mitgliedstaaten entweder durch ihren Finanzminister oder durch den Chef der Notenbank vertreten. Für die Schweiz sollte der Chef des EFD diese Aufgabe übernehmen. Der Präsident des Direktoriums der SNB sollte zum Stellvertreter ernannt werden. Der Gouverneursrat trifft Grundsatzentscheide, die weit über den geld- und währungspolitischen Aufgabenbereich einer Notenbank hinausgehen. Diese Meinung wird allerdings von der Nationalbank bestritten, so dass die vom Gesetz vorgesehene einvernehmliche Lösung bisher nicht erreicht werden konnte. Auch aus innenpolitischen Gründen ist es wichtig, dass die Vertretung im obersten Organ des IWF durch ein Regierungsmitglied wahrgenommen wird.

La proposition de désigner M. Delamuraz en tant que représentant de la Suisse dans le Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale ne suscite par contre pas





d'opposition. Le chef du DFEP souligne que, même s'il s'agit d'un organe de très grande taille, le niveau ministériel est nécessaire. La tâche de directeur intérimaire devrait être assumée par notre Ambassadeur à Washington, M. Brunner.

Nach diesen Einführungen erhält der Präsident der SNB, Markus Lusser, die Möglichkeit, seinen Standpunkt zu vertreten. Nach den Worten von Herrn Lusser hat bei den Bretton-Woods-Institutionen jedes Land vier Hauptakteure zu stellen. Die SNB sollte eine dieser vier Funktionen übernehmen können, denn dies entspricht sowohl den Zuständigkeiten der Nationalbank als auch der Tatsache, dass die SNB die Quote für den IWF zu zahlen hat. Alle Notenbanken, welche eine gewisse Grösse und Autonomie geniessen, stellen auch den Gouverneur im IWF. Auch wenn er ein gewisses Verständnis für das Primat der Politik aufbringt, wäre die Rolle der SNB ohne Gouverneurssitz zu sehr geschwächt. Würde der Bundesrat anders entscheiden und den Chef des EFD für diese Funktion bestimmen, wäre das gesetzlich notwendige Einvernehmen der SNB heute nicht gegeben.

Nachdem Herr Lusser verabschiedet worden ist, diskutiert der Rat die Vorschläge des EFD und des EVD, die grundsätzlich angenommen werden. Offen bleibt die Frage der Weiterführung der Aufgabe von Staatssekretär Blankart im Entwicklungskomitee. Der Rat wird seine formellen Entschiede erst am 9. Juni zu treffen haben. Was geschieht, wenn das Einvernehmen mit der SNB nicht erreicht werden kann? Die Bundeskanzlei wird diese Frage juristisch abklären.

#### Dénonciation en matière d'asile

Sur proposition du chancelier, la décision quant à la dénonciation de Kifuekilu Bakula est renvoyée pour permettre d'élucider si les autorités cantonales vaudoises ont respecté la procédure prévue pour les enfants sans tuteur. Si cela est bien le cas, il faudra le mentionner dans la décision.

#### Annonce d'affaires parlementaires en procédure d'urgence

Le chancelier rappelle la nécessité de faire preuve de retenue pour tenir compte des vœux du parlement. M. Stich se demande si le message sur la poursuite de la coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale pourra bien faire l'objet d'une décision au mois de juin encore. On peut en douter, car jusqu'ici il n'a eu aucune



information sur les montants prévus. Le Conseil partage cet avis et décide de ne pas annoncer ce projet au Parlement. Il pourra toujours le faire pour la session extraordinaire du mois d'août.

#### Date des votations fédérales en 1993

Le chancelier retire sa proposition. En effet, prévoir une votation le 7 février déjà pourrait encourager le Parlement à ne plus retenir le 6 décembre comme date pour la votation sur l'AEEE.

#### Wahlen bei den Parlamentsdiensten

Gegen die Wahl von Herrn Clerc zum stellvertretenden Generalsekretär der Bundesversammlung und von Herrn Lanz zum Leiter der Fachdienste werden keine Bedenken geäußert. Die Beförderungsfrage sollte aber von der KoKo geprüft werden. Bundeskanzler Couchepin erklärt, dass diese Lösung von den Parlamentsverantwortlichen erst nach langen Diskussionen vorgeschlagen worden ist. In die dreiköpfige Leitung der Parlamentsdienste wollte man unbedingt auch einen Romand engagieren. Gleichzeitig war die Parlamentsspitze - ohne den Beweis dafür erbringen zu können - der Meinung, Herr Clerc eigne sich für die Uebernahme einzelner Aufgaben von Frau Huber nicht optimal. Der Bundesrat nimmt die Wahlen vor, doch werden die Einreichungsfragen erst später entschieden, nachdem sich die KoKo geäußert hat.

#### Evolution démographique

Le Conseil prend acte de l'étude de l'office de la statistique et discute des suites à donner à ce rapport. Pour M. Delamuraz, le Conseil devrait dès à présent indiquer quelles suites il entend donner. L'évolution démographique est importante pour des domaines essentiels de l'Etat. D'autre part, il s'agit d'évolutions à très longue échéance qui sont également sujette à des modifications. Il serait donc faux de lier dès à présent le Conseil fédéral. Par contre, tous les offices, dans leurs travaux, doivent tenir compte de ces données démographiques et annoncer au Conseil fédéral le démarrage d'études concrètes dans les différents secteurs. Le Conseil en décide ainsi.



### Verkehrsanordnungen in Basel

Die Frage verschiedener Revisionsgesuche gegen einen Entscheid des Bundesrates über Verkehrsanordnungen in Basel gibt zur Diskussion Anlass. Für Bundesrat Stich handelt es sich um einen Sonderfall, denn die Stadt Basel hat keine Stadtregierung. In der Sache haben die Beschwerdeführer vollkommen Recht. Der Rat sollte über seinen Schatten springen und trotz juristischen Bedenken hier eine föderalistische Lösung wählen. Diese Haltung kann von Bundesrat Koller nicht eingenommen werden. Bei solchen Geschäften handelt der Bundesrat nicht als politische Behörde, sondern als Rechtsinstanz. Die Rechtslage ist eindeutig. Auf das Revisionsbegehren kann rechtlich nicht eingetreten werden. Der Rat teilt diese Auffassung und stimmt den Anträgen des EJPD zu, auch wenn die Auffassung von Bundesrat Stich in der Sache zu teilen ist.

### EFFI-QM-BV: Bundesamt für Raumplanung

Bevor ein Konzept zur Koordination der Digitalisierung raumbezogener Daten erarbeitet ist, sollte man auf die Schaffung einer neuen Stelle verzichten. Der Rat teilt diese Auffassung, auch wenn dies gemäss Bundesrat Koller die ganzen Arbeiten nur verzögern wird. Am Schluss wird das Resultat das gleiche sein.

### Teilrevision der Zivilschutzverordnung

Für Bundesrat Stich müssen im Bereich des Zivilschutzes die vorgesehenen Ersparnisse realisiert werden. Bundesrat Koller versichert, dass dies der Fall sein wird. Heute geht es nur darum, die Verordnung zu revidieren, nicht die gesamte Ausgabenplanung in diesem Bereich zu bestimmen. Der Rat ist mit den Anträgen einverstanden.

### Eurolex

Der Rat diskutiert über verschiedene Aenderungsanträge zur ersten Zusatzbotschaft zur EWR-Botschaft. Es geht um die Anpassung von insgesamt 30 Bundesgesetzen an das EWR-Recht.

Pour M. Delamuraz, s'il est vrai que le cadre politique est déjà traité dans le message sur l'AEEE, il serait nécessaire d'en faire aussi référence dans ce document. Cela en améliorerait la clarté à la lecture.



D'autre part, il s'agit d'un document technique et juridique. Il n'est pas indispensable d'en préciser une seconde fois la valeur politique. Le Conseil autorise néanmoins MM. Koller et Delamuraz à rédiger d'un commun accord un chapitre introductif au message dans le sens souhaité.

Au chapitre sur le séjour et l'établissement des ressortissants de l'EEE, M. Stich propose d'ajouter deux passages sur des mesures possibles, notamment dans le secteur des salaires minimaux, pour calmer les craintes des salariés suisses. Sans une telle promesse politique, il sera difficile de trouver l'accord des syndicats sur l'AEEE. Cette question ne fait pas l'unanimité. M. Villiger insiste sur le fait que promettre la fixation de salaires minimaux serait une grave erreur. De telles interventions de l'Etat nuisent à la force économique de la Suisse. MM. Koller, Delamuraz et Stich sont néanmoins autorisés à trouver une formulation de compromis à insérer dans le message Eurolex qui est ainsi adopté.

#### Auszählung der Unterschriften für das NEAT-Referendum: Administrativuntersuchung

Die Ergebnisse der Administrativuntersuchung sind nicht bestritten, doch werden einzelne redaktionelle Aenderungen gewünscht. Die Chronologie erweckt den Eindruck, das EVED habe ständig gedrängt, und der Bundesrat habe nicht weniger als 7 mal darüber diskutiert. Dies soll vermieden werden. Man sollte klar sagen, dass die Oeffentlichkeit ein eminentes Interesse an den Ergebnissen der Auszählung hatte und das EVED laufend anfragte. Andererseits ist es sowohl unüblich als auch kontraproduktiv, wenn der Bericht über eine Administrativuntersuchung durch den antragstellenden Bundesrat geändert wird. Der Rat beschliesst deshalb, den Text nicht zu ändern, aber in einem Begleitbrief an die GPK den Sachverhalt zu präzisieren. Der Bericht wird auf Anfrage auch der Oeffentlichkeit abgegeben werden.

Le chancelier est d'accord d'assumer dès à présent la tâche de compter les signatures des demandes de référendums et des initiatives. Il ne peut le faire que s'il obtient le personnel et les crédits prévus à cet effet à l'office de la statistique. Les contacts établis jusqu'ici ont démontré que le directeur de l'office de la statistique, M. Malaguerra, n'est pas tellement d'accord avec le transfert à la Chancellerie fédérale d'un poste prévu à cet effet. Le Conseil en décide néanmoins ainsi.



### Zivile Baubotschaft 1992

Vizepräsident Ogi wünscht, dass künftig in solchen Botschaften ein Vergleich mit den früheren Aufwendungen im Baubereich ermöglicht wird. Bundesrat Stich ist mit dieser Anregung einverstanden. Die Botschaft wird verabschiedet.

### Réglementation de la main-d'oeuvre étrangère

M. Stich propose de diminuer de 10% le nombre des autorisations saisonnières attribuées aux cantons et de maintenir inchangé le nombre maximum des autorisations de courte durée. Le Conseil doit tenir compte de la situation sur le marché du travail et du fait que depuis longtemps, la Suisse n'a plus eu autant de chômeurs. En outre, il serait faut d'augmenter le nombre des saisonniers alors que l'AEEE prévoit l'abolition à terme de ce statut. M. Delamuraz ne s'associe pas à ces propositions. Les contingents actuels de saisonniers ont été utilisés à 97 pour cent. Dans certains secteurs économiques, il est indispensable d'augmenter les possibilités de recruter de la main-d'oeuvre saisonnière. Le Conseil accepte donc que les propositions du DFEP et du DFJP soient envoyées telles quelles en consultation, en se réservant de revenir sur la question lors de la décision définitive. M. Koller fait remarquer qu'il y a une contradiction entre les affirmations du Conseil fédéral selon lesquelles l'AEEE n'augmentera pas sensiblement le nombre des travailleurs étrangers en Suisse et le fait que les cantons demandent des contingents toujours plus importants.

### Aussprachen

#### Neue Identitätskarten

Die Notwendigkeit neuer und fälschungssicherer Identitätskarten ist unbestritten, doch werden Zweifel in bezug auf den Zeitplan und die Reaktion von Kantonen und Gemeinden laut. Bevor man darüber spricht, sollten diese Kreise konsultiert werden.



### Neue Staatssekretäre

Der Rat beschliesst, diese Frage nach den Sommerferien zu behandeln, wenn er vollzählig sein wird. Vizepräsident Ogi behält sich vor, eine Gesetzesänderung vorzuschlagen. Im EVED wäre für diesen Titel der Generalsekretär prädestiniert, scheint dies nach dem heutigen Gesetz nicht möglich zu sein.

### Sitzung vom 1. Juni

Damit Bundesrat Koller eine Pressekonferenz über das Eurolex-Paket durchführen kann, wird die Sitzung erst um 10.00 Uhr beginnen. Der Rat ist damit einverstanden.

### Umfragen

- BR Stich
- wünscht die Traktandenliste der nächsten Sitzung bereits heute zu erhalten.
  - Die Vorbereitung des Budgets 1993 erweist sich als schwierig. Vorgesehen ist ein Defizit von 1,8 Milliarden Franken. Die Anträge der Departemente würden ein solches von mehr als 3 Milliarden Franken verursachen.
  - informiert über die vorläufige Stellungnahme der Finanzkommission des Nationalrates zur Finanzreform.
- M. Delamuraz
- le nouveau président autrichien a annoncé vouloir réserver à la Suisse sa première visite à l'étranger. Il faut donc modifier les dates prévues et organiser cette visite encore durant les mois de juillet ou août. M. Koller manifeste son intérêt à participer à ces rencontres avec MM. Ogi et Delamuraz;
  - le ministre des affaires étrangères d'Arménie sera en Suisse les 18 et



19 juin pour assister au Forum de Crans-Montana. M. Stich est d'accord de le recevoir;

- pour la prochaine séance, le DFAE présentera probablement des propositions sur la participation de la Suisse à l'intervention urgente en Afrique australe et au sujet de l'aide aux réfugiés de Bosnie-Herzégovine;
- l'extradition de Sharadi en France à eu lieu mardi. Le Gouvernement iranien a réagi très brusquement. Dans cette affaire, une prudence accrue est de mise;
- au nom du DFAE, une note de discussion sur les relations avec la Yougoslavie sera présentée pour la prochaine séance. Les décisions devraient être prises le 9 juin;
- tous les renseignements qu'il a reçus confirment que l'intérieur du pavillon de Séville constitue un ravage complet. Tous les Suisses qui l'ont visité se déclarent très déçus. Ce problème est inconciliable avec la dignité même de notre pays et nuit beaucoup à nos intérêts. Le vice-président Ogi confirme cet avis. Swissair considère que ce pavillon est très nuisible à la Suisse. Il faudrait faire quelque chose. M. Schaller, secrétaire général du DFAE, a été chargé d'étudier la situation et fera rapport.

BR Koller

- überreicht dem Rat eines der zwei in Leder gebundenen Bücher über die 75-jährige Geschichte des Versicherungsgerichtes in Luzern.

M. Cotti

- informe le Conseil de la conférence de Rio et de la proposition de son initiateur d'inviter tous les pays qui participent à respecter deux minutes de silence à l'occasion de l'ouverture de cette rencontre. Le Conseil est sceptique quant à cette



proposition et préférerait envisager une déclaration officielle du gouvernement suisse. Le DFAE se renseignera sur la suite que les autres pays donneront à cette initiative.

M. Couchepin

- n'a pas encore de renseignements sur l'état de santé du président Felber;
- soulève la question de l'ouverture éventuelle d'une enquête disciplinaire sur l'indiscrétion de lundi 18 mai sur la décision du Conseil fédéral d'adresser une demande d'adhésion de la Suisse à la CE. Le Président Felber ne s'oppose pas à une telle enquête, mais estime qu'elle pourrait aussi nuire au traitement du dossier européen. C'est la raison pour laquelle, au nom du Président, il a invité les membres du Conseil à discuter avec les collaborateurs qui étaient au courant de la décision prise. Le vice-président Ogi souligne la nécessité de faire la lumière sur cette affaire qui a été très nuisible au Conseil fédéral. Il se réfère aussi à un article de l'Hebdo qui est très précis sur la séance du Conseil fédéral en question et qui révèle des détails qui ne pouvaient être connus que des 10 personnes qui y ont assisté. Pour M. Ogi, le Conseil a sous-estimé l'effet de sa décision et a mal réagi à l'indiscrétion. De telles décisions doivent à l'avenir être annoncées tout de suite, lors de la discussion qui suit, les membres du Conseil et le chancelier précisent que toutes les personnes qui ont été mises au courant de la décision du Conseil fédéral dans la matinée du 18 mai nient sur leur honneur en avoir parlé à la presse. Tous les membres du Conseil sont disposés à donner leur accord à l'ouverture d'une enquête, mais des doutes sont exprimés au sujet de la possibilité d'aboutir à des résultats concluants. Il est désormais trop tard, et dans le passé, de telles enquêtes n'ont pratiquement jamais permis de détermi-



ner qui a joué le rôle de la "taupe". Dans ces conditions, une telle enquête est-elle opportune? Le Conseil décide ainsi de renoncer à ouvrir formellement une enquête, ce qui ne signifie aucunement qu'il ne donne pas l'importance voulue à cette affaire. M. Delamuraz relate la situation très difficile qu'il a dû affronter à Paris avec le Commissaire de la CE Andriessen, et M. Koller regrette qu'il ait dû expliquer à l'opinion publique son avis, qui divergeait de celui de la majorité du Conseil;

- M. Koller propose que le Conseil détermine au plus tôt sa position dans le cas où l'AEEE devrait être refusé en votation populaire. En effet, le BI affirme que même en cas de vote négatif, les pourparlers en vue d'une adhésion pourraient s'ouvrir. Il faut éviter que sur cette question, des avis divergents soient exprimés.

Vizepräsident Ogi - Herr Nationalrat Hari hat anstelle der Botschaft über den EWR 800 Seiten unbedrucktes Papier erhalten. Es ist zu hoffen, dass diese Panne nur bei einem einzigen Parlamentarier passiert ist.

1.6.1992 AC/dl

SCHWEIZERISCHE BUNDESKANZLEI

geht an:

- Departementsvorsteher (7)
- Bundeskanzler (1)
- Vizekanzler/in (2)